

Assemblée des délégués de l'USP du 26 novembre 2025

Résolution à l'attention des Chambres fédérales sur le programme d'allègement 2027

NON à l'assainissement des finances fédérales sur le dos des familles paysannes

Pour rétablir son équilibre financier, la Confédération propose un programme d'allègement pour un montant de 3 milliards de francs. Le plan prévoit des mesures à hauteur de 259 millions de francs dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. L'agriculture contribuerait à près de 9 % du programme d'allègement, alors qu'elle ne représente que 4,3% des dépenses fédérales. Au-delà des incidences financières directes, les effets seraient bien plus larges pour le secteur agricole, avec de lourdes conséquences sur le revenu des familles paysannes. Afin de remplir les missions que lui confère la Constitution fédérale, l'agriculture suisse a plus que jamais besoin du soutien de la Confédération. Cela comprend des conditions-cadres politiques appropriées, des instruments adaptés pour atteindre les objectifs fixés et une rémunération financière adéquate pour les prestations fournies.

Considérant que :

- Les dépenses consacrées à l'agriculture et à l'alimentation sont restées stables en valeur nominale depuis l'an 2000, alors que les dépenses fédérales dans tous les autres domaines ont bondi de 40 milliards de francs, soit une hausse de 80%.
- En tenant compte du renchérissement, les dépenses réelles de l'agriculture ont diminué de près de 15%.
- Avec en moyenne 17 fr., les revenus horaires réalisés sont encore beaucoup trop bas pour permettre une agriculture durable. Ils restent nettement inférieurs aux revenus comparables d'autres secteurs et ne répondent donc pas aux objectifs de la politique agricole.
- Les prestations exigées et fournies – en particulier dans les domaines de l'écologie et du bien-être animal – ont considérablement augmenté, sans hausse des soutiens sous forme de paiements directs.
- Les mesures prévues auraient des répercussions négatives directes sur les revenus des familles paysannes et entraîneraient des effets collatéraux majeurs sur les marchés.
- Il est intenable de réduire les moyens alloués à l'agriculture, d'attendre d'elle encore davantage de durabilité et de l'exposer à une pression encore plus forte des importations. Le programme d'allègement et l'accord avec le Mercosur ne sont pas compatibles.

L'assemblée des délégués de l'USP demande par conséquent :

- De tenir compte de l'effort réalisé par l'agriculture depuis l'an 2000 avec des moyens stables, malgré des exigences croissantes.
- De considérer la situation précaire du revenu des familles paysanne.
- ➔ **De supprimer intégralement les mesures prévues dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation du programme d'allègement budgétaire 2027.**

Evolution des finances fédérales

